POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE
MÉMOIRE ET RECOMMANDATIONS

exeko.org

Commission parlementaire sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse

Crédits

5445 avenue de Gaspé # 1016
H2T 3B2 MONTREAL, QC
(514) 528 9706
info@exeko.org

Ce document, et les propositions qu'il contient, est le fruit d'une démarche participative à laquelle toute l'équipe d'Exeko a collaboré, incluant l'équipe terrain et le conseil d'administration, et également plusieurs jeunes participants à nos projets et programmes, des jeunes marginalisés, allochtones et autochtones.

Conception et rédaction

François-Xavier Michaux, Alexandra Pronovost, William-J. Beauchemin, Daniel Blémur, Maxime Goulet-Langlois, Claude Chapleau-Champagne, Nadia Duguay, Émilie Chabot, Hélène Gingras, Thiphaine Masson, Jani Greffe Bélanger, Dorothée de Collasson.

Mise en contexte

Mai 2013, Exeko était convié au lancement de Destination 2030 en tant que partenaire de la stratégie d'action jeunesse du Québec. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons alors pris part à cette grande réflexion collective sur l'avenir de la jeunesse.

Nous avons au cours de l'été suivi et pris part à plusieurs des étapes de la consultation, que ce soit au travers le site interactif, dans notre région avec le Forum Jeunesse de l'Ile de Montréal, ou au comité jeunesse du *Réseau pour la stratégie urbaine pour la communauté autochtone de Montréal*, avec les jeunes Autochtones au 3e Forum Jeunesse des Premières Nations, ou encore lors d'une rencontre avec Léo Bureau Blouin.

Nous avons également profité de l'occasion pour inscrire la réflexion autour d'une nouvelle politique jeunesse à l'agenda d'ateliers de médiation et de participation citoyenne avec les participants de nos projets et programmes. Ainsi, nous avons invités des jeunes parmi les plus marginalisés du Québec à exprimer leurs propositions. Jeunes décrocheurs, jeunes incarcérés, jeunes de rue, jeunes Autochtones nous ont ainsi livré leurs préoccupations autant que leurs rêves, projetant leur identité propre, trop souvent brimée par leur marginalité et l'exclusion, dans une vision d'avenir pleine de créativité, d'audace et de sens pour la jeunesse du Québec.

Cette consultation nous a permis d'être à l'écoute du milieu et des jeunes pour mieux affirmer les propositions portées par notre organisation.

Par ce mémoire, nous déposons aujourd'hui un ensemble de propositions et de recommandations qui positionnent l'inclusion par l'innovation en culture et en éducation au cœur d'un projet de transformation sociale pour la jeunesse.

Exeko

Exeko est un organisme de bienfaisance basé à Montréal qui favorise, par l'innovation en culture et en éducation, l'inclusion et le développement des populations les plus marginalisées.

En complémentarité des ressources existantes, nous employons la médiation culturelle et intellectuelle comme moteurs de transformation sociale et vecteur de participation citoyenne et culturelle, persévérance scolaire, employabilité, renforcement identitaire, acceptabilité sociale et prévention de l'exclusion (crime, suicide, toxicomanie, itinérance…)

Nous désirons outiller la liberté de choix et l'égalité de chacun et non la prédéfinir : pour ce faire, nous travaillons à créer des ponts d'accessibilité au savoir et à la culture, par une approche créative (pensée et acte créatif) et ce, en complément et dans le respect des expertises terrain. Nous proposons donc aux secteurs de l'économie créative et de l'économie du savoir de s'allier au secteur social afin de contrer l'exclusion et développer au quotidien des approches personnalisées par secteur.

À ce jour, nos projets et programmes ont rejoint plus de 5000 participants, dont plus de 80% sont des jeunes exclus ou à risque d'exclusion dans 9 des 17 régions administratives du Québec (Estrie, Côte-Nord, Montréal, Laurentides, Laval, Abitibi-Témiscamingue, Nord du Québec, Mauricie et Québec). Nos réalisations nous ont mérité le Fellowship à vie d'Ashoka et le Prix coup de cœur de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM en 2011, la Médaille de la Paix en 2009, ou encore le Défi de l'entreprenariat féminin en 2008.

Nos recommandations
Nos propositions

A Des principes directeurs

Peu importe le défi, peu importe la problématique, peu importe le territoire, peu importe la sphère de notre société, l'action gouvernementale et non gouvernementale pour la jeunesse du Québec doit être enlignée selon des grands principes directeurs qui définissent et orientent la façon de faire et la façon d'être, autrement dit qui guident en continu le fond et la forme, soit la réflexion, la définition, le questionnement mais aussi la mise en œuvre des grandes orientations d'une vision d'avenir pour la jeunesse québécois. Nous commençons ainsi ici par la proposition de 4 principes directeurs.

Principe

1

L'inclusion sociale des jeunes Québécois : Un avenir pour et par tous, des réponses par et pour tous les jeunes

La Première Ministre nous rappelait lors du lancement de Destination 2030 l'importance et sa volonté de fonder la politique jeunesse "sur les quatre piliers de la société québécoise, à savoir l'intégrité, la prospérité, l'identité et la solidarité".

Nous proposons en ce sens de positionner l'inclusion sociale de la jeunesse québécoise, particulièrement les jeunes les plus marginalisés ou à risque de l'être, au cœur d'un projet de société pour la jeunesse et de la politique qui le portera.

Les défis que pose le changement démographique renforcent la pertinence de la proposition puisque le Québec ne peut pas, et ne pourra pas, se priver de sa jeunesse, de toute sa jeunesse, incluant les plus exclus.

Ce premier principe directeur rejoint directement la vision d'Exeko, notre point de mire:

Être ensemble pour une société inclusive et mixte par l'exercice d'une pensée critique, d'une co-construction du savoir et d'un renforcement du potentiel créatif.

L'inclusion vise à élargir la définition de la société afin que celle-ci permette d'inclure chaque personne dans le respect de son individualité et de ses spécificités et ce, en évitant de conformer les individus à des normes sociales préétablies, sans pour autant nier les codes existants et le respect des autres. Nous proposons comme déterminants de la réalisation de cette vision: le renforcement identitaire, la capacitation et la participation.

Le renforcement identitaire vise à animer un sentiment de fierté et d'appartenance chez un individu ou une communauté, en lien avec son identité. L'ambition est de «mieux comprendre comment le langage au sens large, au-delà de sa dimension linguistique, est constitutif d'une conscience et d'une reconnaissance des identités culturelles.» (Caune dans Lafortune, 2012)

La notion d'identité fait écho à la notion de culture abordée plus tôt : on parle souvent d'identité individuelle ou collective. « L'identité équivaut à la relation qu'on construit avec son environnement [...] Il comprend tout élément signifiant faisant partie de l'entourage d'une personne : les gens d'abord, mais aussi les paroles (énoncées dans une langue spécifique qui leur donne un sens et une forme particuliers ou, en contexte diglossique, résultant du choix entre deux langues ou plus) et les actes de ces gens, ainsi que les idées et les représentations (les images porteuses de sens) transmises par ces paroles et ces actes [...] Parce que l'identité est avant tout relationnelle, elle est sujette à changement quand les circonstances modifient le rapport au monde. Cela signifie qu'elle n'est pas donnée une fois pour toute ; elle est plutôt construite.» (Louis Jacques Dorais, 2004)

«[L]e terme [capacitation] évoque l'art et la manière de mobiliser ses ressources créatives, son potentiel, sa culture et ses savoirs pour retrouver du pouvoir sur sa vie et se réapproprier, avec d'autres, dans une démarche collective, le contrôle de son environnement […]» (Fagnot, cité dans Réseau Capacitation Citoyenne, 2000) «La capacitation est une décision autonome de chacun et constitue une démarche active dans la mesure où elle nécessite une volonté de se changer, d'acquérir de nouvelles capacités pour pouvoir ensuite transformer son réel […] elle place l'individu au centre de la démarche comme acteur de sa propre formation et du changement qu'il peut construire avec d'autres par des processus collectifs.»(Réseau Capacitation Citoyenne, 2000)

La participation culturelle et citoyenne au développement et au changement social : construire ensemble le monde. « La participation citoyenne se définit comme la prise de conscience de ses besoins et de ceux de sa communauté qui mène le citoyen à poser des actions, ponctuelles ou régulières, individuelles ou collectives, afin de transformer son milieu en vue de l'améliorer» Il s'agit de devenir acteur plutôt que spectateur, passer du « je » au « nous ». (Table de

concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, 2013). La participation culturelle et citoyenne c'est de réinventer et repousser les limites de ce qui nous apparaît comme étant la norme, de l'ensemble ou du particulier. Il s'agit de questionner ce qui existe et de se le réapproprier.

Nous proposons ainsi que **l'inclusion sociale, ses déterminants et ses multiples dimensions, deviennent une destination pour la jeunesse du Québec**. Lesdites dimensions de l'inclusion sociale doivent être comprises comme un ensemble de leviers de transformation sociale pour la jeunesse. Destination 2030 nous a proposé une démarche et une réflexion articulée autour de 6 grands thèmes. Exeko s'y reconnait et propose d'arrimer ces grandes thèmes aux principaux leviers de l'inclusion sociale tels que nous les endossons, et autour desquels nous articulons chacune de nos actions. L'inclusion sociale prend ainsi tout son sens comme projet de société pour la jeunesse, et se doit en conséquence d'être déployée comme une vision transversale aux grands thèmes, leur conférant une portée plus sociale et inclusive. Nous proposons que:

- l'Éducation soit envisagée sous l'angle de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, de l'accessibilité aux savoirs et aux connaissances et de leur décloisonnement ;
- la Culture soit envisagée sous l'angle du renforcement, de l'expression et de l'ancrage identitaire, de la participation culturelle inclusive et de l'accessibilité à la culture ;
- l'Emploi et l'Entrepreneuriat soient envisagés sous l'angle de l'employabilité, de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social ;
- la Santé (et les services sociaux) soient envisagés sous l'angle de la prévention de l'exclusion et de ses principales dimensions: l'itinérance, le suicide, le crime ou encore la toxicomanie ;
- la Citoyenneté et la Mondialisation soient envisagées sous l'angle de la participation citoyenne inclusive et de l'acceptabilité sociale

Les principes directeurs et les recommandations plus ciblées énoncés dans la suite de ce mémoire explicitent plus en profondeur nos propositions pour arrimer l'inclusion sociale, ses déterminants et ses dimensions à la politique jeunesse et ses thèmes.

Principe 2

La présomption d'égalité des intelligences et des cultures : un énoncé éthique

Cette seconde recommandation s'enligne avec la première en ce sens qu'elle complète les principes fondateurs et transcende notre vision par la proposition d'un énoncé éthique compris comme un horizon de sens destiné à guider et à orienter l'action et la réflexion ayant à cœur l'avenir de la jeunesse québécoise. Cet énoncé éthique peut se formuler en termes de **présomption d'égalité des intelligences et des cultures**.

Ce terme de présomption, qui au premier abord pourrait sembler inusité en la circonstance, désigne au contraire une position raisonnée très précise. En effet, il s'agit de prendre acte du fait que, en ce qui a trait à l'intelligence comme à la question des cultures, l'égalité ne se démontre pas comme on démontre un résultat scientifique ; tout au contraire, l'égalité se pose, se présuppose – autrement dit on en présume. Le nerf de l'argument contenu dans cet énoncé éthique tient à ce que c'est précisément cet acte même de poser ou de présumer de l'égalité qui la rend possible, et à terme, réelle (Rancière, 1987). La présomption de l'égalité des intelligences et des cultures est une opinion (ou une conviction) efficace, ou pour le dire autrement, elle a un caractère performatif : elle contribue à faire émerger la réalité dont elle présume.

Exeko croit que c'est en se dotant d'un tel énoncé éthique, comme horizon de sens et comme repère pour la réflexion et pour l'action, que l'on se donne les moyens de favoriser le renforcement identitaire, la capacitation et la participation de la jeunesse québécoise, particulièrement dans ses sections les plus marginalisées. Présumer de l'égalité des intelligences et des cultures, c'est reconnaître en chaque jeune un être pensant dans son identité culturelle et personnelle spécifique, conséquemment un être capable, intelligent, susceptible d'être un acteur de changement bénéfique pour son environnement et la société québécoise dans son ensemble, beaucoup plus qu'un élément à caractère problématique. Le changement de vision proposé ici consiste donc à partir du potentiel, plutôt que des problématiques. Pour un jeune, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, la reconnaissance pleine et entière de son potentiel propre est le premier moment de sa réalisation.

C'est donc à la lumière de cet énoncé éthique et des conséquences qui en découlent, tant sur le plan de la réflexion que sur celui de l'action, que nous recommandons :

- la mise sur pied d'une formation éthique pour les professionnels du public et du parapublic ;

- une réflexion soutenue et continue sur le vocabulaire employé dans les programmes jeunesse, que ce soit par rapport à ses impacts sur l'estime de soi des jeunes, ou par rapport à la posture qu'il implique, du point de vue des professionnels qui sont amenés à travailler avec eux.

Principe 3

L'innovation sociale: la force créative de la jeunesse pour des réponses innovantes à des défis en mutation

L'innovation est au coeur de plusieurs des dernières mesures et politiques structurantes proposées par le gouvernement, que ce soit en matière de développement économique ou plus récemment encore dans la Politique nationale de la recherche et de l'innovation.

Élaine Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, nous rappelait également dans un communiqué publié cette semaine que « l'innovation est à la base des économies modernes et compétitives ».

Que ce soit sous l'angle des changements démographiques, de l'identité québécoise, de la jeunesse, de l'exclusion, des technologies, des Autochtones et plus largement sous l'angle des grands thèmes de Destination 2030, force est de constater que le monde change, que les problématiques autant que les défis sont en pleine mutation, et que les réponses proposées jusqu'à ce jour sont pour certaines parfois insuffisantes. Ce sont autant de nouveaux défis pour la jeunesse qui peuvent être regardés autrement, dans le respect des solutions et des expertises existantes ici et ailleurs, afin d'oser penser, concevoir, expérimenter, évaluer puis intégrer des solutions innovantes et créatives.

Nous proposons que l'innovation soit en ce sens également au cœur de la politique jeunesse, et qu'elle en soit un principe directeur. Et puisque notre point de mire demeure l'inclusion sociale, et qu'Exeko se donne comme mission l'inclusion par l'innovation, nous proposons plus spécifiquement l'innovation sous l'angle de l'innovation sociale.

L'innovation sociale c'est «[t]oute approche, pratique, intervention ou encore tout produit ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration.» (Le réseau québécois en innovation sociale (RQIS))

«L'innovation sociale prend partout dans le monde une importance grandissante. Cela n'est pas étonnant lorsque l'on prend conscience de la nature des défis qui se présentent à l'humanité. La transition démographique impose un nouveau contrat social entre les générations. » (Forum science-société sur l'innovation sociale, 2013, RQIS)

Nous nous joignons à cette définition et ce constat, et proposons en ce sens que la politique jeunesse s'inscrive dans la mouvance de l'innovation sociale. Plus spécifiquement, nous croyons que l'inclusion sociale fait parti de ces défis sociaux qui ne sauraient être adressés qu'en recourant aux solutions déjà existantes. Privilégier l'innovation sociale, c'est enrichir l'efficacité de ces solutions grâce au travail d'avant-garde, à la créativité et à l'énergie de la jeunesse québécoise. L'innovation sociale doit être comprise comme une approche, un état d'esprit, des initiatives, des expertises et des techniques, mais aussi une culture de l'innovation à déployer dans l'ensemble d'un projet de société pour la jeunesse québécoise.

L'innovation sociale par et pour la jeunesse trouve également toute sa pertinence dans l'arrimage naturel existant entre la créativité, l'engagement, la conscience sociale et l'audace qui sont justement des piliers identitaires de la jeunesse québécoise et des nouvelles générations.

La société québécoise et son économie peuvent se prévaloir d'un haut niveau d'expertises et de ressources en matière d'innovation. Celles-ci doivent être reconnues, employées et appuyées puisqu'il s'agit d'autant de potentiels qui favorisent et nourrissent l'innovation sociale et d'opportunités pour faire rayonner le Québec sur la scène canadienne et internationale.

Le potentiel créatif de la jeunesse et de la société québécoise est un de ces piliers qui résonne le plus avec innovation. La créativité, c'est le pouvoir et le potentiel de la jeunesse de réfléchir et

d'agir autrement, en dehors de ce qui nous est proposé. C'est d'imaginer des solutions nouvelles, et de nouvelles façons de les imaginer. La créativité, c'est l'innovation constante, c'est de créer du nouveau à partir de ce qui est là, c'est de construire l'absent en le rendant concret. Être créatif, c'est entrevoir au-delà de la condition. L'idée est d'amener les personnes marginalisées ou à risque à s'extraire de leur condition pour faire ressortir leur potentiel créatif. Ce besoin d'être créatif, nous impose, alors, de toujours revoir nos approches et nos façons de faire, de changer l'angle de vue, ensemble, de défier et de reformuler les pratiques tout en respectant et en se nourrissant des expertises existantes, de multiplier les lieux d'innovation et de créativité, permettra une multitude d'options nouvelles.

Nous complétons la proposition de ce second principe directeur par une série de recommandations plus ciblées:

- Favoriser l'appropriation par l'appareil gouvernemental et la politique jeunesse des techniques de l'innovation à des fins de théorisation du changement social et d'élaboration innovante de pratiques sociales. L'innovation sociale est un besoin et une discipline qui favorise l'émergence de solutions créatives et transversales à différents secteurs. Force est de constater que la division sectorielle des agendas et des portefeuilles ministérielles brime parfois la réflexion collective et créative à des enjeux qui justement touchent plusieurs niveaux de l'organisation sociale. AInsi, les techniques de réflexion du changement social (ex. U labs, Théorie de la Transformation etc.), gagneraient à être appliquées à grande échelle dans les ministères et les secrétariats, particulièrement celui de la jeunesse, par exemple, pour outiller les tables et les consultations interministérielles et intersectorielles.

- Mobiliser les entreprises et le milieu des affaires du secteur de l'innovation et de la créativité, leurs ressources et leurs expertises, afin qu'ils appuient et contribuent à l'essor et au déploiement de l'innovation sociale pour la jeunesse

- Accorder la politique jeunesse, ses appels de projet et son approche d'évaluation et de reddition de compte avec les processus d'innovation sociale, soit l'émergence, l'expérimentation, incluant la rétroaction, et l'appropriation.

- Créer un poste de de consultant ou conseiller en innovation sociale au sein même du Secrétariat à la jeunesse afin qu'il agisse à titre d'ambassadeur et expert de l'innovation au sein même de l'appareil gouvernemental jeunesse et de la politique jeunesse, et avec pour rôle de veiller à l'émergence des bonnes pratiques et initiatives en innovation au Québec et à l'international, leur transfert et leur appropriation pour les principaux acteurs de la politique jeunesse.

Principe 4

Ensemble collaborons ! La complémentarité, le respect et le transfert des expertises pour une vision phare et innovante

La Première Ministre nous rappelle sur Destination 2030 que, pour se doter d'une nouvelle politique jeunesse porteuse de changement, nous devions entreprendre "une importante réflexion collective".

Nous saluons la démarche et proposons que la politique aille encore plus loin en adoptant la collaboration et la complémentarité comme principe directeur.

Les premiers principes directeurs proposés nous ont permis de mettre la table: l'inclusion sociale par l'innovation sociale est un projet de société pour la jeunesse, un projet de transformation sociale. En ce sens, il s'adresse à toutes les sphères de la société: les jeunes sont les premiers ciblés, les jeunes les plus marginalisés le sont de façon encore plus prioritaire. Mais ils ne sont pas les seuls : les citoyens, les organismes et autres institutions, les entreprises et les gouvernements ont tous un premier rôle à jouer. Nous proposons que la politique jeunesse soit,

par le biais du Secrétariat à la jeunesse, des organismes jeunesses et des jeunes, l'ambassadeur du rassemblement et de la mobilisation de toutes ces sphères de la société pour l'avenir de la jeunesse.

Nous affirmons et reconnaissons que chacun est expert dans son milieu, mais qu'il y a tant à s'enrichir mutuellement et à enrichir l'impact de nos actions respectives, en partageant nos expertises, nos connaissances et nos savoirs, et en se dotant des espaces et approches pour favoriser la rencontre. C'est pourquoi nous positionnons la complémentarité comme un pôle stratégique fondamental de notre approche, et la proposons comme un principe directeur pour la jeunesse. L'arrimage est naturel autant que stratégique dans une perspective d'innovation sociale. Nous œuvrons en ce sens à créer et construire des actions, des outils et des techniques qui favorisent le lien entre les milieux et les acteurs qui les font vivre pour l'avenir de la jeunesse.

La multidisciplinarité et l'intersectorialité en découlent et deviennent naturellement nécessaires pour permettre la permutabilité des savoirs et des gestes. Quand bien même les missions des acteurs peuvent différer, ils partagent des enjeux, des défis, des intérêts, des objectifs et des opportunités communes, et y trouvent les fondements de la complicité nécessaire pour que la complémentarité porte ses fruits. C'est dans cette mise en commun que l'échange et le dialogue deviennent une valeur ajoutée, pour nous, et pour ceux avec qui nous travaillons.

Ces rencontres ne peuvent qu'enrichir la réflexion et la mise œuvre d'une vision phare et innovante pour la jeunesse. Elles trouvent leur finalité autant dans la mise en œuvre d'actions communes, le renforcement des actions de l'autre ou encore dans la co-construction de savoirs, de solutions, d'outils et d'approches innovants, et peuvent prendre la forme d'un partenariat, d'une collaboration, d'une communauté de pratique, d'une table de concertation, d'un projet de recherche, et bien d'autres. Elles brisent les silos, les vases clos, les chasses gardées tout en respectant et en enrichissant les expertises, les intérêts et les objectifs de chacun.

3 secteurs pour l'inclusion par l'innovation sociale

Revenons à notre point de mire: l'inclusion sociale par l'innovation ! Pour réfléchir, mettre en œuvre, réaliser un tel avenir pour la jeunesse, un tel projet de transformation sociale, nous proposons que les acteurs qui portent cette complémentarité soient des organismes à but non lucratif, fondations, collectifs, coop, réseaux, institutions, ministères, entreprises privés ou individus issus de trois secteurs : l'économie du savoir, l'économie créative, et le secteur social.

Économie du savoir

Le savoir est une de nos préoccupations premières, il va de soit que nous tentions d'agir en complémentarité avec les acteurs de ce secteur. Le savoir est un outil de développement économique pour le Québec et plus largement un outil de développement pour la jeunesse, d'autant plus pour les prochaines années. Les principaux acteurs de l'économie du savoir avec lesquels la collaboration doit se faire sont des universités, des centres de recherche et de transfert, des groupes de recherche et de réflexion, mais aussi des fondations, des institutions des entreprises et des organismes impliqués dans des projets et disciplines du savoir. Le terrain des rencontres et des échanges regorge d'expertises et de connaissances souvent théoriques et philosophiques, d'exercices axés sur la réflexion, ou encore de projets de recherche. Ensemble, nous pouvons y trouver les ressources pour réfléchir autrement nos actions, les prouver, les tester, les traduire en expériences, les confronter à ce qui existe, pour toujours mieux les comprendre et les définir. Et les premiers acteurs de la politique jeunesse y apporteront leurs expertises des milieux, de la pratique et du terrain, leurs idées, et l'opportunité pour les savoirs de se confronter à la réalité terrain. Cette rencontre est en quelque sorte un chemin vers la mise en œuvre de la pensée créative vers une vision phare et innovante pour la jeunesse.

Économie créative

L'économie créative se définit comme un mode de développement économique basé sur une classe créative qui œuvre dans le domaine esthétique tel que l'art, la culture, le design, ou encore les nouvelles technologies. L'accroissement de ce secteur au Québec s'accorde avec celui de l'industrie des services, particulièrement celle de l'information et de la connaissance. L'émergence de la classe créative a été considérable depuis 1980, représentant plus 30% des travailleurs (Florida, 2002). Cette dernière désigne une population jeune, urbaine, mobile, qualifiée et connectée. Nous gagnerons beaucoup à nous reconnaître dans les thèses selon lesquelles la présence de la classe créative favorise un haut niveau de développement

économique, renforce l'attractivité des lieux de vie qui l'habite, mais aussi et surtout favorise l'émergence d'innovations, tout du moins des écosystèmes favorables à la genèse d'innovations.

Nous croyons particulièrement aux apports des créatifs dans une démarche d'innovation sociale pour la jeunesse. Le potentiel créatif, compris à la fois comme talent mais aussi comme maitrise des chaines d'innovation, peut à nos yeux apporter un regard neuf sur les problématiques sociales, et y trouver des pistes de solutions. Ils ne doivent en ce sens pas être réduit à la dimension de l'acte créatif dont ils sont les premiers maîtres d'œuvre, mais doivent bel et bien aussi être conviés à la table de la pensée créative aux fins d'innovation sociale.

Secteur social

« Le domaine du social regroupe, d'une manière générale, l'ensemble des actions relevant de l'amélioration des conditions de vie d'une société. Ceci englobe donc les métiers, organismes, activités s'intéressant soit aux rapports entre les individus, les groupes dans la société, soit aux conditions économiques, psychologiques des membres de la société […] (Dictionnaire Larousse de la langue française). Nous entendons le secteur social comme composé par les organismes et institutions issus de l'économie sociale, de l'entreprenariat social et des services paragouvernementaux.

Il est avant tout notre secteur d'appartenance de par la nature même de notre mission. Nous le comprenons en premier lieu comme celui des praticiens et maîtres d'œuvre du changement social, mais aussi comme détenteurs et bâtisseurs de liens privilégiés et liens de confiance avec les populations marginalisées ou à risque et leur environnement, avec les jeunes. Ils sont ceux avec qui nous devons joindre et concerter nos efforts directement sur le terrain pour mettre en œuvre l'inclusion sociale et l'avenir de la jeunesse, mais aussi partager pour co-construire les bonnes pratiques, expérimenter, déployer et ancrer l'innovation sociale.

B Des propositions ciblées

Dans le respect et dans la lignée des principes directeurs proposés dans la section précédente, nous nous positionnons pour un projet de transformation sociale pour l'inclusion de la jeunesse, et proposons dans cette section des recommandations plus ciblées.

Ces recommandations sont plus précisément des propositions enlignées sur les déterminants de l'inclusion sociale (capacitation, renforcement identitaire, participation) et ses leviers de transformation sociale (persévérance scolaire, employabilité, participation citoyenne et culturelle, prévention de l'exclusion, et acceptabilité sociale) tels qu'énoncés dans le premier principe directeur. Elles proposent des stratégies de déploiement inspirées par les fondements de la mission d'Exeko déclinée selon nos champs de pratique et nos approches, soit la médiation intellectuelle et la médiation culturelle.

Proposition 1

La médiation intellectuelle et les nouvelles pratiques philosophiques, pour le développement des capacités et la participation de la jeunesse

Développée et expérimentée depuis 2006 surtout à travers les programmes idAction, la médiation intellectuelle constitue une pratique particulière de la médiation chez Exeko qui suscite l'engouement et l'intérêt des professionnels de multiples secteurs (jeunesse, itinérance, autochtone, prévention du crime, etc.) en raison de sa capacité à stimuler la volonté d'apprendre, de réfléchir, de se positionner face au monde et d'agir chez les jeunes et adultes marginalisés. Elle réussit là où les méthodes traditionnelles d'éducation et d'intervention ont échoué et répond ainsi à un fort besoin d'innovation dans ces secteurs.

Notre première proposition concerne le développement et la mise en place de la médiation intellectuelle et des nouvelles pratiques philosophiques comme moteur d'inclusion sociale. La médiation intellectuelle est une pratique philosophique et pédagogique qui consiste à créer des situations égalitaires de réflexion collective et de partage de connaissances. Ces situations mettent en place des cadres de co-construction de la pensée critique et de l'analyse sociale là où les conditions peuvent en inhiber l'exercice. S'inscrivant dans le contexte de l'apparition des nouvelles pratiques philosophiques (philosophie pour enfants, philosophie avec les personnes âgées, cafés philosophiques, universités populaires, etc. (UNESCO, 2007. Sasseville, 2000)), elle permet l'appropriation et la création d'outils réflexifs et critiques facilitant la pensée indépendante et l'autonomie. Elle met ainsi en œuvre les constats de la Déclaration de Paris

pour la philosophie de l'UNESCO stipulant que «l'enseignement philosophique favorise l'ouverture d'esprit, la responsabilité civique, la compréhension et la tolérance entre les individus et entre les groupes. » (UNESCO, 1995).

Pratiquée surtout auprès des populations marginalisées, elle permet le renouvellement du rapport à la pensée dans un cadre égalitaire, contrastant souvent avec les milieux éducatifs plus traditionnels où les pratiques sont généralement organisées de manière hiérarchique. Axée sur le dialogue, elle reconnaît le participant comme un être pensant qui peut réfléchir sur des problèmes comme tout autre être pensant. Cette expérience de réflexion, de critique et de prise de parole constitue une expérience valorisante pour tout participant, et surtout pour celui qui se retrouve dans une situation d'exclusion sociale et n'a habituellement pas accès à des espaces de réflexion. En reconnaissant son potentiel dans cette expérience, il gagne confiance en ses capacités et en lui-même, ce qui soutient sa détermination et son intérêt pour réaliser ses projets : retour aux études, recherche d'emplois, participation citoyenne, etc. Également, le savoir échangé durant les ateliers ouvre de nouvelles perspectives : affiner son jugement, reconnaître les manipulations du discours, déconstruire ses préjugés et ceux des autres et éviter les situations d'exclusion (suicide, itinérance, toxicomanie, crime, etc.).

Pour lutter contre l'exclusion sociale des jeunes en proposant des solutions innovantes qui font confiance au potentiel de ceux-ci, nos recommandations sont les suivantes :

- soutenir le développement théorique de la médiation intellectuelle auprès de populations marginalisées, mais également d'étudier l'impact de la médiation intellectuelle auprès de populations qui ne sont pas en situation d'exclusion sociale.

- permettre le transfert d'expertise dans la pratique de la médiation intellectuelle aux organismes jeunesses et aux sphères paragouvernementales.

- appuyer l'implantation d'ateliers de médiation intellectuelle dans les milieux où elle aurait le plus grand impact, notamment dans les milieux autochtones, chez les jeunes décrocheurs, dans les centres jeunesse et avec les jeunes de la rue.

Proposition

2

La médiation culturelle inclusive, approche et pratique pour le renforcement identitaire et le développement des capacités de la jeunesse

Pour atteindre la destination de l'inclusion sociale, nous faisons également et particulièrement appel à la **culture**, que nous nous approprions davantage comme **médiation culturelle inclusive**. L'objectif est d'ouvrir les portes qui nous semblent, trop souvent, impossible à franchir seul. La médiation culturelle inclusive devient levier d'accessibilité. Nous l'employons comme moteur de transformation sociale et vecteur d'inclusion sociale, plus spécifiquement pour le renforcement identitaire, la capacitation, la participation citoyenne et culturelle, mais aussi pour la persévérance scolaire et la prévention de l'exclusion. Elle enligne à la fois nos pratiques et nos approches vers la **créativité**, et ultimement devient créatrice d'impact social. Elle jouit également d'un arrimage naturel avec la jeunesse et l'innovation sociale en ce sens qu'elle s'accorde avec ses propensions à la créativité.

Nous proposons que la médiation culturelle inclusive soit en ce sens plus largement déployée à la fois comme discipline, approche et pratique au travers la politique jeunesse du Québec.

La médiation culturelle s'accorde avec les objectifs de l'Agenda 21 C du Québec, adopté par le gouvernement en 2011, positionnant la culture comme un pilier fondamental de la société québécoise, qui plus est de la jeunesse.

La médiation culturelle, soeur aînée de la médiation intellectuelle, est une approche autant qu'une pratique, un ensemble de stratégies qui a pour objectif d'augmenter l'accessibilité des citoyens à la culture. À titre d'exemple, le *Programme montréalais d'action culturelle 2013* présente ces stratégies comme des manières de "faire le point entre le citoyen et l'offre culturelle professionnelle montréalaise."

"La médiation culturelle fonde, dans le passé, le présent et l'avenir, les langages par lesquels les hommes peuvent penser leur vie sociale, peuvent imaginer leur devenir, peuvent donner à leurs rêves, à leurs désirs et à leurs idées, les formes et les logiques de la création" (Bernard Lamizet, 2000).

La **médiation culturelle inclusive** se distingue de la pratique plus conventionnelle de la médiation culturelle en mettant l'emphase sur un concept de culture qui va au-delà des offres culturelles professionnelles pour s'adresser plus particulièrement aux personnes les plus marginalisées en mettant non seulement l'emphase sur la création de ponts d'accessibilité, mais aussi en employant la culture comme levier d'ancrage et d'expression identitaire, comme moyen de reconnaissance et de valorisation de la dignité des plus marginalisés, comme créateur de lien social, dans le respect des appartenance et de la diversité. Pour la médiation culturelle inclusive, les individus sont porteurs de leur culture et, par ce fait même, y participe activement, que ce soit de manière consciente ou non.

La jeunesse a un rôle privilégié à jouer dans la pérennité et le développement de la culture. Ce faisant, il est essentiel, autant pour l'émancipation des individus que pour le rayonnement de la culture, d'inclure ceux et celles qui la portent dans le processus de sa production et de sa diffusion. La médiation culturelle inclusive prend en considération cette place fondamentale de la jeunesse en conjuguant l'accès à la culture et la participation à sa création. La médiation culturelle inclusive rend la culture accessible de plusieurs manières : que ce soit en impliquant les jeunes dans la réappropriation des œuvres présentes dans l'espace publique (œuvres *in situ*, architectures, monuments, etc.), par la valorisation de formes culturelles traditionnelles (contes, musiques, danses, etc.), ou encore en ouvrant l'offre culturelle professionnelle (musées, théâtres, concerts, etc.). La médiation culturelle inclusive lutte ainsi contre l'invisibilisation de la culture, conséquences néfastes d'un marché culturel étranger, de l'absence de valorisation des œuvres ou encore du manque de ressources de certains citoyens.

De plus, la médiation culturelle inclusive comprend que l'accès à la culture ne peut pas être restreint à l'accès au rôle de spectateur, mais nécessite une participation active à sa production. La médiation culturelle inclusive ouvre des espaces favorisant l'appropriation et la création

culturelle, permettant à la jeunesse d'aujourd'hui de débuter l'élaboration de la culture de demain. Il s'agit une fois encore de faire confiance au potentiel novateur de la jeunesse québécoise pour lui permettre, dans l'implication au sein de la création et du développement de sa propre culture, de se l'approprier et de la faire évoluer.

La médiation culturelle inclusive, telle que développée par Exeko depuis plusieurs années, en étroite collaboration avec une multitude de partenaires, a démontré son potentiel pour accomplir une vision d'avenir pour les jeunes les plus marginalisés du Québec. Elle prend racine dans une série de projets et programmes déployés sur le terrain auprès de groupes de jeunes en milieu urbain, en région et dans les communautés autochtones, et dont les données de résultats sont soigneusement mesurés par une démarche d'évaluation d'impact.

Nous faisons ici référence à :

Trickster (exeko.org/trickster) (jeunes autochtones) pour le renforcement identitaire, la vitalisation des cultures autochtones, la stimulation des liens intergénérationnels, la prévention du suicide, le développement du sentiment d'appartenance et les saines habitudes de vie.

idAction (exeko.org/idaction) et **idAction Mobile** (exeko.org/idactionmobile) (jeunes de rue, jeunes décrocheurs, jeunes autochtones) pour la participation culturelle et citoyenne, l'employabilité, la prévention du crime, la réussite éducative et l'acceptabilité sociale.

Tandem Créatif (exeko.org/tandem) (déficience intellectuelle) pour la reconnaissance d'artistes de la relève vivant avec une déficience intellectuelle, la participation culturelle et citoyenne et l'acceptabilité sociale.

Métissage Urbain (exeko.org/metissage) (jeunes autochtones en situation d'itinérance) pour l'accessibilité à la culture, l'expression identitaire, et l'acceptabilité sociale.

Par ce double mouvement qui ouvre la culture à ceux qui y ont moins accès et les invite à y participer activement, la médiation culturelle inclusive désire outiller la liberté de choix et l'égalité de chacun, et non la prédéfinir. Pour permettre un développement de la culture québécoise qui favorise l'égalité en l'ouvrant à l'ensemble des québécois et des québécoises, nous recommandations sont :

- soutenir le développement théorique de la médiation culturelle inclusive auprès de populations marginalisées, du secteur créatif et artistique en innovation sociale, mais également d'étudier l'impact de la médiation culturelle inclusive auprès de populations qui ne sont pas en situation d'exclusion sociale.

- permettre le transfert d'expertise dans la pratique de la médiation culturelle inclusive aux organismes jeunesses et aux sphères paragouvernementales.

- appuyer l'implantation d'ateliers et de projets de médiation culturelle inclusive dans les milieux où elle aurait le plus grand impact, notamment dans les milieux autochtones, chez les jeunes décrocheurs, dans les centres jeunesse et avec les jeunes de la rue.

Proposition

3

Face à l'urgence, redonner une place de choix aux Autochtones dans les défis jeunesse

Notre troisième proposition concerne la jeunesse autochtone au sein des communautés, mais également de plus en plus présente en milieu urbain et sur l'ensemble du territoire québécois. Les jeunes des communautés autochtones ne sont pas particulièrement ciblés au sein des thématiques de Destination 2030, mais se doivent d'être une priorité transversale à tous les grands thèmes de la Politique Jeunesse. Contrairement aux tendances démographiques de leurs homologues allochtones, les jeunes des communautés autochtones connaissent une croissance importante de leur population : en effet, les enfants et les jeunes de 24 ans et moins forment près de la moitié (48 %) de la population autochtone, comparativement à 31% pour la population non autochtone (Source : Statistique Canada 2008). Il semble ainsi primordial de prendre en considération le potentiel et les spécificités de cette partie croissante de la jeunesse québécoise lors de l'élaboration de la Politique Jeunesse.

Tel que constaté ces dernières semaines par M. James Anaya, Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones de l'ONU, plusieurs constats bien connus expliquent l'urgence d'agir, notamment les disparités entre allochtones et autochtones par rapport au décrochage scolaire, au taux d'employabilité ainsi qu'au taux de suicide. Les réalités sont différentes et les défis le sont certainement aussi, il est donc impératif de reconnaître et de chercher des solutions innovantes et culturellement adaptées afin de réellement offrir aux jeunes Autochtones l'égalité des chances de participer pleinement à la société québécoise et ce en respect de leurs cultures et identités propres. La jeunesse issue des 11 Nations autochtones du Québec est bouillonnante d'idées, d'histoires et de désirs de bâtir des projets pour leur communauté et pour l'ensemble du Québec : il suffit de leur en donner les moyens. La diversité des identités autochtones n'est pas un frein, mais bien une richesse incontournable dans l'identité du Québec et une plus grande place doit leur être faite dans toutes les sphères traitées par les grands thèmes de la Politique Jeunesse dont 5 secteurs nous apparaissent prioritaires, soit l'éducation, la culture, la participation citoyenne, l'employabilité et la santé.

De plus, l'ignorance des allochtones sur les cultures autochtones et vice-versa serait responsable du racisme et des préjugés présents dans les établissements de la santé ainsi que dans les environnements scolaires, et plus largement dans la société québécoise. Le racisme et les préjugés ainsi que la stigmatisation et la discrimination qui en découlent n'ont pas leur place dans notre société et Exeko croit qu'il est primordial de travailler activement à leur disparition car ce sont des sources de division entre les peuples autochtones et québécois et surtout ils sont un des obstacles majeurs à la réussite éducative et à l'employabilité des jeunes Autochtones. Il y a un désir profond de dialogue, de compréhension mutuelle, une volonté de communiquer et de dresser des ponts entre les cultures chez les jeunes Autochtones, Québécois et néo-québécois qui se doit d'être appuyé par des mesures concrètes afin qu'un réel dialogue puisse s'établir entre les peuples et ce dans un respect des égalités des intelligences et des cultures. La reconnaissance envers les Autochtones et le développement d'initiatives de valorisation de leurs cultures, dont l'importance et la revitalisation des langues Autochtones, par lesquelles l'identité culturelle passe nécessairement, sont des priorités. Impliquer les jeunes Autochtones dans cette nouvelle Politique Jeunesse, c'est redonner de la valeur à leur sentiment d'appartenance. En donnant une force décisionnelle aux jeunes Autochtones dans l'élaboration des programmes les concernant, le gouvernement québécois peut aller regagner la confiance de ces derniers tout en encourageant les voies de leur autonomisation.

En 2013-14, Exeko agit dans 14 communautés ainsi qu'en milieu urbain et réussit, par la médiation intellectuelle et culturelle inclusive, à rejoindre de manière épanouissante plus de 1500 jeunes Autochtones. Tel que souligné dans la proposition 2, les projets d'Exeko tels que Trickster et idAction, emploient la médiation culturelle inclusive comme champ de pratique innovant qui réussit brillamment à créer des ponts d'accessibilité et de partage avec les jeunes Autochtones car cette pratique est un moyen de reconnaissance et de valorisation de leurs cultures, un besoin spécialement ressenti chez ces derniers. De plus, tel que défini dans la proposition 1, Exeko, surtout par ses programmes idAction et idAction Mobile, emploie la médiation intellectuelle qui s'avère particulièrement adaptée, sur le plan culturel, au travail avec les personnes d'origine autochtone, que ce soit en milieu urbain ou en communauté. En effet, seule une approche qui part de la présomption de l'égalité des intelligences et des cultures est à même de relever les défis que posent notre époque en ce qui a trait aux identités autochtones. Car "culturellement adaptée" ne signifie pas simplement "être adaptée aux cultures autochtones traditionnelles" - souvent rejetées, d'ailleurs, par des jeunes adultes qui ne s'y reconnaissent pas -, mais aux cultures autochtones actuelles, c'est-à-dire ouverte à son caractère évolutif, à ses tensions dynamiques entre tradition et modernité, entre ville et communauté, entre nomadisme et sédentarité, etc. Et qui est mieux placé pour répondre aux défis que posent cette évolution culturelle, sinon l'individu qui la vit, y participe - et la pense ? Afin de partir de la reconnaissance de cette pensée, de cette intelligence à l'œuvre, et d'en accompagner le libre déploiement par le dialogue et la coopération active, afin de contribuer à l'outillage des Autochtones, et particulièrement des jeunes adultes, dans leurs efforts pour appréhender la complexité du monde actuel, pour s'approprier leur culture et la faire évoluer, et pour accéder à l'autonomisation, Exeko propose :

- le transfert de connaissances et de bonnes pratiques afin que soient implantées des approches qui embrassent l'énoncé éthique de la présomption de l'égalité des intelligences et des cultures et qui emploient les champs de pratique de la médiation culturelle inclusive et intellectuelle et ce au sein des institutions et des organismes communautaires allochtones qui sont appelés à travailler avec des populations autochtones, en soit composées à 50% de jeunes ;

- d'appuyer les organismes qui ont développé des approches culturellement adaptées aux cultures actuelles des jeunes autochtones et de faciliter leur collaboration afin de participer à l'élaboration d'une réelle communauté de pratiques et que davantage de fonds leurs soient octroyés car il y a urgence d'agir ;

- de favoriser la recherche et surtout la collaboration et le transfert de connaissances des pratiques culturellement adaptées aux cultures des jeunes autochtones actuelles ;

- d’appuyer l'implantation d'ateliers et de projets de médiation culturelle inclusive dans les milieux autochtones ;

- d’appuyer l'implantation d'ateliers de médiation intellectuelle dans les milieux autochtones

- que les acteurs sociaux des milieux institutionnels (services de police, ambulanciers..) et communautaires aient accès à des outils et formations permettant de mieux comprendre les approches respectueuses des identités culturelles de la jeunesse et plus largement des cultures autochtones du Québec afin qu'ils puissent par eux même adapter leurs savoirs et savoir-faire ;

- que la présence grandissante des Autochtones en situation d'itinérance sur le territoire montréalais soit à la fois mieux comprise et mieux documentée et que soient encouragées les mesures, programmes et initiatives culturellement adaptées en ce qui a trait à cette problématique grandissante.

Références

- Anaya, James. Rapport (14 août 2013) *Droits des peuples autochtones.* En ligne. http://www.unsr.jamesanaya.org/docs/annual/2013-ga-annual-report-fr.pdf.

- APNQL et CSSPNQL. (2008). Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations du Québec. Mémoire présenté à la commission des affaires sociales. Wendake: L'Assemblée des Première Nations du Québec et du Labrador (APNQL) & La Comission de la santé et des services sociaux du Québec et du Labrador (CSSSPNQL).

- Aubouin, Nicolas, Frédéric Kletz et Olivier Lenay. (2010). «Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines», Cutlture étude, Activité, emplois et travail, repéré à http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cetudes-2010-1.pdf.

- Becker, Howard. (1985), «*Outsiders. Études de sociologie de la déviance*», Paris, Métailié, trad. fr. 1985 (1ère éd. 1963), 248 p.

- Conseil Canadien de la Santé. (Décembre 2012). Empathie, dignité et respect : Créer la sécurisation culturelle pour les Autochtones dans les systèmes de santé en milieu urbain. Consulté en ligne le 28 octobre 2013 : http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/ccs-hcc/H174-39-2012-fra.pdf

- Coupiat Pierre. (2004). « La place de la marginalité », *Agora* débats/jeunesses, 2004, vol.38, n 38, p. 28-40.

- Déclaration universelle des droits de l'homme. (1948). ONU.

- Dewey, John. (1916). "Democracy and Education".

- Dorais, Louis-Jacques. (2004). «La construction de l'identité», Université Laval, Département d'anthropologie, repéré à http://www.erudit.org/livre/cefan/2004-1/000660co.pdf.

- Duchamps, Marcel. (été 1957). « Le Processus créatif », intervention lors d'une réunion de la Fédération Américaine des Arts. (1957). (texte anglais original dans Art News, vol.56, no4, New York; texte français reproduit dans Duchamp du signe, Paris, Flammarion, 1994, 187-189).

- Freire, Paulo. (1974). Pedagogia del Oprimido (Pédagogie des opprimés).

- Goucha, Moufida (dir.). (2007). *La philosophie, une école de la liberté*. 2007. Paris : UNESCO. 300 p.

- Jaccoud, Mylène. (1995). L'exclusion sociale et les Autochtones. Lien social et Politiques, 34 : 93-100.

- Jaccoud, M., et R. Brassard. (2001). La marginalisation des femmes autochtones à Montréal. Dans Les gens d'ici: Les Autochtones en milieu urbain, 143-159. NEWHOUSE, D. et E, PETERS. Projet de recherche sur les politiques publiques. Gouvernement du Canada.

- Lamizet, Bernard. (2000). «La médiation culturelle», L'Harmattan.

- Moulaert, Frank et Jacques Nussbaumer. (2008). «Logique sociale du développement territorial», Presse de l'Université du Québec.

- Nguebou, Jules Dumas. (2013). « La Transformation sociale au cœur de l'action citoyenne », La tribune du citoyen, referé à http://tribune.tmp38.haisoft.net/index.php?option=com_content&view=article&id=525:la-transformation-sociale-au-cur-de-laction-citoyenne-&catid=2:editorial&Itemid=2.

- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (1995). Déclaration de Paris pour la philosophie. En ligne http://www.cvm.qc.ca/philosophie/accueil/Declaration%20de%20Paris.htm.

- Petrella, Riccardo. (2007). *Pour une nouvelle narration du monde*, Écosociété, Montréal, p. 176.

- Rancière, Jacques. (1987). Le maître ignorant.

- Réseau Capacitation Citoyenne, «Le Réseau Capacitation Citoyenne : première synthèse», Étude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville, p.7-11, repéré à http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/jaune/Synthese.pdf.

- Roy, Shirley et Danielle Laberge. (1994). « Marginalité et exclusion sociales : des lieux et des formes », *Cahiers de recherche sociologique*, n 22, p. 5-9.

- Sasseville, Michel. (2000). *La pratique de la philosophie avec les enfants*. Québec : Presses Universités Laval. p.227.

- Tremblay, Gaëtan. « Industries culturelles, économie créative et société de l'information », Global Média Journal – Édition canadienne, vol.1, n 1, p.65-88.

- Thomas, Pilati et Tremblay Diane-Gabrielle. (2007). « Cité créative et District culturel ; une analyse des thèses en présence » , Géographie, économie, société, Vol. 9, p. 381-401.

- Vastel, James. 2013. « Peuples autochtones - C'est la crise au Canada, dit le rapporteur spécial de l'ONU ». En ligne. http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/390067/peuples-autochtones-c-est-la-crise-au-canada-dit-le-rapporteur-special-de-l-onu. Consulté le 17 octobre 2013.